

Élus et agriculteurs se concertent

Le conseil municipal de Saint-Martin-de-Bernegou s'est réuni ce mois-ci pour sa dernière séance de l'année sous la présidence du maire, Frédéric Nourrigeon.

Il a débuté la séance en annonçant les résultats du recensement qui annoncent 821 habitants dans la commune, y compris 22 habitants comptés à part, tels des étudiants ou des résidents en Ehpad.

Exploitants agricoles. Après la mise en place d'un plan de protection des haies commu-

nales, les élus poursuivent la concertation avec les agriculteurs. Une réunion a eu lieu mi-décembre 2023 avec la participation de neuf agriculteurs sur onze.

Plusieurs sujets ont été abordés dont les zones d'accélération des énergies renouvelables, les haies communales avec la plantation de nouvelles haies, comme celle du « couvoir paysan » les 13 et 21 janvier lors d'un chantier participatif, la mise en place de baux ruraux, le débarnage, avec la reprise devenue urgente du

curage des fossés en 2024, la largeur des chemins communaux, l'écoulement des eaux sur la voie publique, le brûlage des déchets verts...

Sivom. Les prévisions budgétaires pour l'année 2023 font apparaître une couverture des dépenses du Sivom par ses recettes réelles à hauteur de 98,90 %. Compte tenu des majorations tarifaires pouvant être anticipées pour l'exercice, 2024, la contribution des communes membres passera de 15 € à 16 € le kilomètre balayé. Cette majoration, a indiqué le maire, « permettra la couverture de l'ensemble des dépenses du budget principal tout en limitant l'impact sur les communes membres ».

Personnel communal. Plusieurs sujets évoqués ont concerné les agents de la commune : le contrat Parcours emploi compétences (Pec), qui est renouvelé jusqu'au départ à la retraite de l'agent dont le travail est apprécié, la prime de pouvoir d'achat qui sera versée aux agents, la réforme de la protection sociale complémentaire, avec une participation de la commune qui sera de 50 % en 2026 sur les garanties de base. Une réunion avec le personnel communal est également prévue.j



Les énergies renouvelables sont déjà utilisées par des agriculteurs de la commune avec notamment, des toits photovoltaïques sur des bâtiments agricoles. (Photo NR)